

Papeteries de la Seine : et on fait main basse

Ils appellent leur boîte la « Papete », les 120 salariés des Papeteries de la Seine s'inquiètent de leur avenir. L'usine, basée à Nanterre (Hauts-de-Seine) depuis 1904, est fermée pour chômage technique jusqu'au 2 novembre. Le propriétaire, le groupe Smurfit Kappa, fait le silence sur l'avenir. Dans le même temps, les requins de l'immobilier lorgnent sur les 17 hectares du site. À Nanterre, le prix du mètre carré du neuf commence à 4 200 euros...

Les industries papétières dans leur ensemble sont en pleine restructuration. Pour Michel Muller, le secrétaire général de la FILPAC CGT, c'est la rentabilité immédiate qui guide ces opérations : « Le groupe Smurfit Kappa se recentre sur le cartonage, qui lui-même a été réduit avec la fusion Smurfit et Kappa. Pour les Papeteries de la Seine, Smurfit pourrait faire le choix d'une opération immobilière, qui permettrait d'assumer très largement le coût d'une fermeture. » Une inquiétude partagée par les élus nanterriens. Informés par la direction du groupe de sa décision d'examiner les propositions d'évolution des 17 hectares de l'emprise foncière où sont installées les Papeteries de la Seine, la municipalité réagit : « Cela signifie à terme la fermeture de l'entreprise !... Pour Nanterre, c'est un choc ! Les Papeteries de la Seine y sont installées depuis plus d'un siècle. Elles ont marqué l'histoire industrielle et sociale de la ville. »

Dans le même temps, le site où se trouvent les Papeteries est déclaré en zone d'activités diverses. Les terrains pourraient donc servir à autre chose qu'à l'industrie. L'État a repris la main sur l'aménagement du territoire. La ville de Nanterre se voit ainsi écartée des choix de développement de son territoire. En 2008, l'État a en effet créé une ZAD (zone d'aménagement différencié), contre

l'avis du conseil municipal, qui craignait que cette mesure joue en défaveur de l'existence des Papeteries de la Seine. Ce classement en ZAD a, entre autres, pour conséquence de transférer au préfet le droit communal de préemption. Contre l'avis de la municipalité, l'EPASA (établissement public d'aménagement Seine-Arche) a engagé des études pour la mutation de tous ces terrains en bord de Seine. Concrètement, Voûta est déjà sur les rangs, en manifestant son

**Il n'y a plus d'investissements.
Les actionnaires se sont
contentés de maintenir
le site en l'état.**

intérêt pour racheter une partie des 17 hectares de terrain. Les Papeteries de la Seine sont l'une des rares unités qui utilisent et recyclent des vieux papiers pour la région parisienne. Elles travaillent à partir d'une matière première abeçulante dans la région. « Le vieux papier, c'est essentiellement tout ce qui est issu de la presse, explique Michel Muller, et la région parisienne est la première région de production et de consommation de journaux et de périodiques. » Le volume de papier traité jusqu'à présent sur le site de Nanterre était de l'ordre de 435 tonnes de produit fini par jour. La demande et les débouchés existent même si le marché connaît un tassement. La papeterie est bien située et en développant le transport maritime, le projet s'inscri-



La zone d'aménagement différencié (ZAD) a été créée en 2008. Le préfet traita la situation de la papeterie de la Seine comme un investissement. Les salariés de la « Papete » ont fait le réclameur de protestation en France.

rait dans une politique de développement durable. Le site, qui fait travailler 120 personnes, voire 400 si on compte les emplois indirects, est rentable. Mais, comme le note Michel Muller, « il faudrait des investisse-

ments pour moderniser l'usine mais aussi pour former les travailleurs. Ce que l'on veut éviter à tout prix, c'est que ces bords de Seine soient vus sous l'angle spéculatif. »

Or, comme le souligne Philippe

on met les salariés au pilon sur une ville



partout. « Les sites ont été fermés brutalement. Les salariés n'ont appris que 8 jours avant la mise au chômage technique la fermeture des Papeteries pour la nuit. Sans information préalable ni discussion. Autre fait troublant, selon une source proche du dossier, avant même qu'une éventuelle fermeture de l'usine soit annoncée ou même envisagée, la direction s'était déjà entretenue avec la direction départementale du travail. Il y a 9 mois environ, des questions d'emploi dans l'entreprise. Elle avait pris l'engagement d'établir « un diagnostic sur l'employabilité des salariés » et d'« engager des actions de formation ».

« Il est étrange que la direction du groupe Smurfit Kappa n'ait consenti le chômage technique que sur une papeterie », réchiffre Michel Muller. Elle a d'abord fait état d'une hausse conjoncturelle, d'ou du chômage dans les cinq papeteries du groupe. Mais, quelques jours avant son déclenchement, elle concentre tout sur les Papeteries de Nanterre, comme si elle souhaitait faire la démonstration qu'elle peut se passer d'une papeterie. « Officiellement, la reprise est prévue pour le 1^{er} novembre. Mais lorsqu'une papeterie est restée longtemps à l'arrêt, la remise en route est compliquée. Et rien ne dit que la conjoncture sera plus favorable. D'où l'inquiétude des salariés. La CGT explique le communiqué Kalmiski, le secrétaire général de l'union locale de Nanterre, a demandé au préfet, la tenue d'une table ronde associant la direction du groupe, les représentants du personnel et les pouvoirs publics afin d'évaluer les questions de l'emploi et de l'avenir des Papeteries à Nanterre, liées aux questions plus générales de l'industrie papetière et la préservation de l'environnement. Réouverture ou pas ? « Cela dépendra beaucoup de la mobilisation des travailleurs, de la population et aussi de notre organisation », conclut Michel Muller. ❖

Christophe Barette

PATRICK DEVEDJIAN, SOUS-MARIN DE L'AFFAIRE ?



PATRICK JARRY,
MAIRE PCF DE NANTERRE

HD. Quelle est votre position sur le sort réservé à la papeterie de Nanterre ?

Patrick Jarry. Nous sommes évidemment opposés à la disparition. Cette usine a un siècle d'histoire dans la ville, on ne peut pas la fermer comme cela. En même temps, on ne doit pas se contenter du statu quo. Elle ne faut pas

laisser l'entreprise telle qu'elle est, elle n'a plus besoin de ces 17 hectares. D'autres pistes peuvent être étudiées, qui permettraient de dynamiser cet outil industriel, que ce soit sur ce site ou sur un autre à Nanterre.

HD. À partir de 2010, l'aménagement des zones d'activité de la ville passera sous la férule d'un nouvel établissement public piloté par Patrick Devedjian, patron du conseil général. Pourquoi parlez-vous de « confiscation » ?

P. J. Nanterre est située dans le périmètre du quartier de la Défense. Jusqu'à maintenant on avait réussi à construire un compromis avec l'État pour partager les compétences. Mais, depuis deux ans, le périmètre s'élargit, sous prétexte qu'il n'y a plus assez de terrains à la Défense même. Ce nouveau projet relève plus de l'intention politique que d'une initiative d'aménagement. Ça fait penser au Grand Paris, qu'on impose aux élus et aux villes et qui préfigure ce qui va se passer ailleurs dans la région parisienne.

HD. Quels sont les dangers qui pèseraient sur les Papeteries ?

P. J. Patrick Devedjian et ses adjoints auront les coudées bien plus franches pour décider de l'avenir du site. Il semble que le projet serait d'en transformer une partie en habitations, une autre en bureaux. Les actionnaires sont décidés à valoriser le terrain et donc à fermer l'entreprise. De rien dit par la bonne solution. La seule question est de savoir s'il faut qu'une papeterie de recyclage de vieux papiers soit située au cœur d'une région industrielle. Nous, perdons que ça.

Environnement par C. B.

Les Papeteries de la Seine, un site de 17 hectares très convoité.



Déjà, représentant CGT du personnel des Papeteries. « depuis des années, il n'y a pas eu d'investissement. Les actionnaires se sont contentés d'entretenir les machines. C'est à le sentiment que la direction ne nous dit